

**Compte rendu de l'Assemblée Générale
de l'association L'Attaché Rapide
Samedi 23 Janvier 2021**



Nom et siège de l'association : Association L'Attaché Rapide, domiciliée au 13 imp. Gabriel Matignon, 24100 BERGERAC
Organe concerné : Assemblée Générale de tous les membres à jour de leur cotisation
Date et Heure : Samedi 23 janvier 2021 à 10h – clôture à 14h
Lieu : Fédération des Vins de Bergerac et Duras, 24100 Bergerac
Présents : 27 personnes ayant contracté leur adhésion, dont 3 personnes en visioconférence
Procuration(s) : Marco LOCURATOLO pour Hélène BROMBLET
Présidente de l'association : Hélène BROMBLET
Secrétaire de séance : Pierre MANCHOT

Ordre du jour (la présentation est disponible en annexe)

- Présentation de L'Attaché Rapide
 - Nos 2 projets
 - La communication
- Bilan 2020 – 30mn
 - Les dates clés
 - Les partenaires
 - Revue de presse
 - Budget participatif
 - Bilan financier 2020 et VOTE
- Perspectives 2021 - Les projets - 30mn
 - Accueil des nouveaux membres
 - Réemploi du verre
 - Collecte des biodéchets
 - Projets en réflexion
 - Local
- Vie associative - 30mn
 - Lecture et modification des statuts
 - Démarches administratives
 - Accueil d'un service civique / stagiaire
 - Adhésions aux réseaux
 - Adhérents – rôle, tableau, cartographie
 - Élection CA et bureau + VOTE
- Perspectives 2021 – Finances - 30mn
 - Grille d'adhésion + VOTE
 - Emplois potentiels
 - Appels à projets obtenus et visés
- Budget prévisionnel 2021 + VOTE

Résumé des points abordés, positions des associés et incidents survenus

Les membres fondateurs ont présenté le projet associatif, le bilan 2020 et les perspectives 2021.

Association L'Attaché Rapide – 13 impasse Gabriel Matignon – 24100 BERGERAC - SIRET n° 89216413800018
www.lattacherapide.fr – contact@lattacherapide.fr – 06 33 51 90 51

1
Hbz 6 EN P.N

Un Conseil d'Administration a été élu, lequel a choisi un bureau

Retranscription des échanges

L'équipe remercie la Fédération des Vins de Bergerac et Duras pour la mise à disposition du local.
Elle se présente, présente l'association, présente la communication de l'association.

- Pauline MASSART interroge l'équipe sur les stratégies de communication autour du projet dans le cadre du Budget Participatif de la Dordogne, duquel l'association a été lauréate.

L'équipe présente le bilan 2020, les dates clés, les partenaires, la revue de presse, la sélection au Budget Participatif de la Dordogne, les adhésions.

Les 5 membres actuels (dont Hélène BROMBLET avec la procuration de Marco LOCURATOLO) votent pour le bilan 2020.
On procède au vote du bilan 2020
VOTE : 5 pour. 0 contre. 0 abstention.

L'équipe propose un tour de table des nouveaux adhérents.

Tour de table

- Adeline PIERRAT, en visioconférence, Maître de conférence à l'Université du Mans, gestion des déchets et économie circulaire, cidricultrice ;
- Marie-Claire DAWSON, en visioconférence, archéologue à Sarlat ;
- Anael LORCERY, Les Papillons Blancs ;
- Loïc GAUDIN, Brasserie La Libellule ;
- Philippe LEBLEU, Brasserie La Libellule ;
- Emmanuel MARSEILLE, Brasserie La Nové, ancien directeur d'Agrobio Périgord ;
- Emmanuel MEINEL : administrateur du Tiers Lieu CéLA, a grandi en bergeracois et est revenu il y a peu de temps pour travailler au tiers lieu. Militant Greenpeace et Alternatiba. A vécu en Allemagne, pays qui pratique la consigne du verre ; a déjà expérimenté une approche technique de la consigne et la réutilisation du verre ;
- Krystal BOTTON, intéressée autant au titre de Coop'Actions NA qu'à titre personnel par les actions de l'association ;
- Antony MARCHAIS, son compagnon, intéressé ;
- Pauline MASSART, Présidente de Zéro Déchet Dordogne ;
- Crystel MORITZ, habitante d'Eymet, se formant actuellement au métier de maître composteur et qui porte un projet de compostage partagé sur le quartier Jean Moulin + projet de collecte des biodéchets auprès des restaurateurs sur le territoire d'Eymet ;
- Jérôme FRIT, animateur prévention au SMD3, impliqué dans la démarche de réduction des déchets, impliqué dans l'écosystème local ;
- Vincent PANET, présent par curiosité, intéressé ;
- Pascal DUMESTE, intéressé à titre personnel et représentant du groupe local d'Extinction Rebellion ;
- Alexandra SALON, en formation de Maître Composteur et ex-Chargée de mission biodéchets au SMD3 ;
- Céline VAILLANT, a un projet de création d'entreprise de surcyclage et de réemploi, vient de Sigoulès ;
- Mickaël LAFRANCE, ici à titre personnel, maraîcher bio en installation, et dont le compost fait partie d'une stratégie culturelle, sur la commune de Bosset ;
- Ancia DROCOURT, maraîchère bio en installation, ingénierie agronome ;
- Gabriel CUISET, viticulteur bio, travaille avec Biocoop, intéressé par la consigne ;
- Kamel DEMBRI, bergeracois, directeur de Coop'Actions NA regroupant de nombreux acteurs, accompagne les projets par création d'écosystèmes d'acteurs autour des projets de transition écologique. Lauréat d'un projet d'économie circulaire sur le territoire, projet d'économie circulaire sur le territoire. Accompagnement de projet de l'idée jusqu'à la mise en œuvre ;
- Dominique KORBENDAU, ancienne gérante du café Chez Albert, s'est déjà posée la question de la consigne et des biodéchets. A déjà sollicité plusieurs acteurs sans que des projets se mettent en place. Est intéressée pour suivre les projets de L'Attache Rapide ;
- Charlotte RICHARD, cuisinière au café Chez Albert, très intéressée par les projets de l'association, souhaite participer à l'expérimentation de la collecte des biodéchets ;

- Marie-Laure PEYRE, bergeracoise, très intéressée par les projets, chargée de mission au service transition écologique de la Ville de Bergerac ;
- Florent GIROU, viticulteur du Château Combrillac et très engagé sur la consigne du verre et les pratiques respectueuses de l'environnement sur son domaine.

Après ce tour de table, quelques interventions :

- Gabriel CUISSET précise que les viticulteurs et les brasseurs n'ont pas tout à fait le même fonctionnement, notamment car le besoin de bouteille est très concentré. L'approche est spécifique et pas tout à fait la même que celle de la bouteille de bière. Beaucoup de questionnement derrière ces questions de consignes.
- Emmanuel MARSEILLE note l'aspect stratégique et politique des projets de l'association. Avec un fort enjeu pour amener d'autres acteurs au sein du projet ;
- Ancia DROCOURT invite à se tourner vers le label Nature et Progrès ;
- Céline VAILLANT demande quelle est la durée d'utilisation d'une bouteille en verre et Sylvie LAVAGNE répond que cela peut varier d'une bouteille à une autre ;
- Emmanuel MARSEILLE précise la problématique des méthaniseurs agricoles (au regard du projet de méthaniseur avec le lycée agricole de Périgueux), qui se dirigent parfois plus vers une production d'énergie qu'à la production agricole, avec des cultures spécifiques pour rentabiliser le fonctionnement du méthaniseur. Il évoque l'association CISSO et la micro-plateforme de compostage.
- Emmanuel MEINEL demande des précisions sur les structures CISSO et Au ras du sol. Pierre MANCHOT et Kamel DEMBRI expliquent que ces structures travaillent sur la mise en place de solutions de compostage auprès des professionnels et particuliers. Il interroge sur les cibles de l'offre de service des projets de compostage. Hélène BROMBLET précise les 3 cibles de l'Attaché Rapide : les restaurateurs, les PMR, la collecte des biodéchets pour les particuliers

L'équipe présente les perspectives 2021 et les projets en réflexion.

- Emmanuel MARSEILLE met en garde l'équipe sur le fait de vouloir développer plusieurs projets. Il invite plutôt à s'associer à des projets de proximité en valorisant des collectifs et leurs initiatives.
- Hélène BROMBLET précise qu'il est en effet primordial de travailler en collaboration avec les partenaires.
- Anael LORCERY signale que fédérer des acteurs différents nécessite la mise en place d'une ingénierie spécifique. Indique qu'il y a des ponts possibles que les Papillons Blancs peuvent apporter, notamment pour un aspect organisationnel. Elle précise que la force du bénévolat doit être nourrie et s'interroge sur la gestion des déchets verts en milieu rural.

L'équipe présente le projet de local

- Emmanuel MARSEILLE signale qu'à côté de l'atelier des maraîchers à l'ESCAT, un espace pourrait être négocié pour le bureau.
- Jérôme FRIT demande pourquoi il n'est pas possible de s'installer rapidement au pôle Lagabrielle. Kamel DEMBRI explique le projet de tiers lieu. L'ancien lycée de l'Alba est un bâtiment propriété de la ville de Bergerac, qui y porte un projet de tiers lieu, nécessitant de lourds travaux de réhabilitation. En parallèle, une structure juridique doit se monter entre les acteurs du lieu.

L'équipe propose une modification des statuts de l'association :

- Emmanuel MEINEL questionne sur la phrase « les membres fondateurs ont toute autorité... » et Kamel DEMBRI précise que dans l'association Coop'Actions NA, les membres fondateurs ont le droit de véto ;
- Emmanuel MEINEL signale qu'il est possible de créer un règlement intérieur pour alléger les statuts ;
- Emmanuel MEINEL demande des précisions sur les personnes pouvant voter en AG. ;
- Amael LORCERY précise qu'il faut désigner des rôles pour le CA et l'AG ;
- Emmanuel MARSEILLE propose de souligner dans l'objet les actions auprès du grand public, des élus, des professionnels et des collectivités et la mise en réseau de ses membres entre eux et des organisations qui les représentent ;

Il est choisi de valider ici les statuts présentés et de provoquer une assemblée générale extraordinaire pour retravailler sur les statuts au cours de l'année, par exemple en juin.

On procède au vote de validation des statuts présentés et pour la convocation d'une assemblée générale extraordinaire.

VOTE: 27 voix pour. 0 contre. 0 abstention.

L'équipe expose les démarches administratives engagées : compte en banque, assurance, numéro INSEE.

L'équipe expose le projet d'accueil d'un stagiaire ou d'une personne en service civique à partir du mois d'avril 2021.

- L'assemblée se questionne sur le financement du stagiaire. L'équipe répond que son indemnité sera prélevée sur le crowdfunding ;
- Jérôme FRIT précise que le service civique est un système très ouvert, ne permettant pas une sélection au regard des compétences ;
- Anael LORCERY précise que l'école KEDGE peut mobiliser des étudiants à travers des projets de groupe ;

L'équipe expose les projets d'adhésions à des associations et réseaux.

- Kamel DEMBRI prend la parole pour présenter Coops'Actions NA, pôle de compétence en expérimentation sur la création d'écosystème d'acteurs sur les questions relatives à la transition écologique. Ses axes principaux sont les suivants : créer de la coopération entre les membres, animer un projet d'écologie industrielle de territoire, proposer une offre de service d'animation de territoire.
- Emmanuel MARSEILLE souligne le principe de l'adhésion mutuelle qui permet d'annuler les dépenses et de s'engager mutuellement à la vie de l'association partenaire ;

Il est proposé que l'adhésion à ces réseaux soit votée en CA plus tard en tenant compte de l'avis de l'AG, qui aura donc un rôle consultatif.

On procède au vote pour permettre au CA de revoter par la suite l'adhésion aux réseaux/associations :

VOTE : 27 voix pour. 0 contre. 0 abstention.

A titre consultatif, les votes pour les adhésions sont les suivants :

- Adhésion Coop'Actions NA : 26 voix pour. 0 contre. 1 abstention.
- Adhésion au Réseau Consigne : 27 voix pour. 0 contre. 0 abstention.
- Adhésion au Réseau Compost Citoyen Nouvelle Aquitaine : 27 voix pour. 0 contre. 0 abstention.
- Adhésion aux monnaies locales Trèfle et Aqui : 22 personnes encore présentes : 16 pour, 0 contre, 6 abstentions.
- Adhésion à L'Attache Rapide possible pour les particuliers par les monnaies locales Trèfle et Aqui : 22 personnes encore présentes : 17 pour, 0 contre, 5 abstentions.

- Pauline MASSART présente Zéro Déchet Dordogne.
- Kamel DEMBRI précise qu'il trouve qu'il y a un manque d'acteurs sur la lutte contre le gaspillage alimentaire sur le bergeracois. Ce pourrait être une des actions de L'Attache Rapide.
- Fanny LABERTHONNIERE, en ligne, bénévole de l'association Aqui de conscience, porte-parole de la monnaie locale l'Aqui en Dordogne.

L'Aqui souhaite favoriser les échanges sur un territoire donné, pour soutenir les circuits courts entre les différents partenaires de l'Aqui. C'est une monnaie non spéculative, c'est-à-dire qu'elle est nécessairement redistribuée sur le territoire. Deux moyens de paiements : les coupons papier et l'Aqui numérique depuis l'année dernière. Aujourd'hui l'association est en période de ré-adhésion, elle compte cette année une 50aine d'adhérents pour 40 prestataires. L'an dernier, elle comptait 200 adhérents avec 100 prestataires. Aujourd'hui, elle a un objectif de relance des adhésions et des prestataires. L'adhésion est gratuite la première année pour les prestataires, puis à 30€ de base. Pour les particuliers, l'adhésion est de 10€.

PAUSE-DÉJEUNER

L'équipe présente les rôles pressentis pour les membres de l'association.

EN U P.A.
HO

L'équipe lance le vote du CA et du bureau.
Elle rappelle le souhait de rapide professionnalisation dans la structure.
Elle signale que le CA est amené à se réunir en moyenne tous les 2 mois et le bureau toutes les 3 semaines au minimum.
Elle rappelle que le CA doit comporter entre 3 et 9 membres.

Les candidatures sont les suivantes :

- Emmanuel MEINEL
- Emmanuel MARSEILLE
- Pauline MASSART
- Loïc GAUDIN
- Florent GIROU
- Mickaël LAFRANCE
- Sylvie LAVAGNE
- Hélène BROMBLET
- Ancia DROCOURT

On procède au vote du CA dans sa globalité.

VOTE : 23 pour. 0 contre. 0 abstention.

Les membres se retirent pour laisser au CA la possibilité d'élire un bureau.

Après exposition des candidatures, le bureau est ainsi élu :

- Emmanuel MARSEILLE - président
- Loïc GAUDIN – vice-président
- Hélène BROMBLET – trésorière
- Olivier Emmanuel METHOU-MEINEL – secrétaire

On procède au vote pour le bureau

VOTE : 9 pour. 0 contre. 0 abstention.

L'équipe présente le projet de grille d'adhésion.

Il est proposé un tarif d'adhésion de 5€ pour les particuliers et de 30€ pour les personnes morales.

La cotisation est due au 1^{er} janvier, et elle est possible à 50 % au 31 août de l'année.

On procède au vote de ces modalités d'adhésion

VOTE : 22 pour. 0 contre. 0 abstention.

L'équipe expose les perspectives d'emploi.

L'équipe expose les appels à projets obtenus et visés.

L'équipe présente le budget prévisionnel 2021. Il est décidé de voter ce budget plus tard en CA.

Clôture de l'Assemblée Générale

Annexes :

- liste des présents
- diapos de présentation de l'Assemblée Générale
- procuration de Marco LOCURATOLO pour Hélène BROMBLET

Fait le 23.01.2021 à Bergerac

Le secrétaire

Marco Locurato
Marco Federicelli

Le trésorier (et secrétaire de séance)

Pierre RANCET

La présidente

Hélène BROMBLET

Association L'Attache Rapide - 13 impasse Gabriel Matignon - 24100 BERGERAC - SIRET n° 89216413800018
www.lattacherapide.fr - contact@lattacherapide.fr - 06 33 51 90 51